

Quelles filières agricoles pour l'avenir d'un territoire de polyculture-élevage ?

A l'interface entre PAT et recherche-action participative

Synthèse

SEPTEMBRE 2024

Etude effectuée par : Agathe MARVILLET - Diplôme ingénieure agronome INP-ENSAT

Sous l'encadrement de : Caroline MOUILLE, Chargée d'animation, de coordination et de communication pour le projet COTERRA (INRAe - UMR Dynafor) et Clément CHESNAIS, Chargé de mission Climat - Air - Energie (PETR PCP)

Et : Valérie OLIVIER-SALVAGNAC, Maître de conférences (INRAe - UMR AGIR)

Contexte et développement de l'étude.

Une recherche collaborative.

Cette étude propose un **diagnostic des filières de commercialisation** dans le Nord-Comminges. Menée dans le cadre du projet **COTERRA** (Repenser les collectifs agricoles dans leurs territoires pour plus d'autonomie) et co-encadrée par l'UMR Dynafor et le PETR Pays Comminges Pyrénées (PETR PCP), elle s'appuie sur une période d'immersion de 2 mois ainsi que sur 18 entretiens semi-directifs menés avec les opérateurs des filières. Les résultats de l'étude contribuent à l'élargissement des connaissances scientifiques concernant l'autonomie des agriculteurs, tout en alimentant les axes de travail du PAT (Projet Alimentaire Territorial) du PETR PCP, contribuant ainsi à l'action publique.

La **polyculture-élevage** est le principal système de production dans le Nord Comminges, et joue un rôle central dans l'identité et les paysages du territoire. La topographie variée, entre vallées et coteaux, y a favorisé le développement de **systèmes agricoles diversifiés**, produisant entre autres céréales, viande, et lait. Aujourd'hui fragilisé - en particulier économiquement et socialement, ce modèle fait face à de nécessaires transitions ; cette étude adopte l'angle des **circuits de commercialisation** pour la recherche de systèmes autonomes, résilients et justes.

Objectifs du diagnostic.

Afin de **contribuer à l'état des lieux** de la situation agri-alimentaire du territoire tout en analysant les liens entre filières de commercialisation et autonomie des agriculteur-rices, l'étude avait pour objectifs de :

- **Cartographier** et caractériser les filières de commercialisation présentes dans le Nord Comminges
- **Analyser les rapports** qu'entretiennent les agriculteur-rices du territoire avec ces filières et leur place dans le schéma de développement du territoire (FC: c'est à dire, pas clair pour moi) ;
- **Mener une réflexion prospective** sur les filières locales en potentiel de développement et le rôle des politiques publiques dans cette transition agroécologique.

Description du cadre théorique.

L'étude adopte une **approche multisectorielle** pour appréhender des enjeux allant de la technique ou la logistique à l'environnement socio-économique des organisations agricoles. Pour interroger les propriétés des organisations collectives, elle utilise une matrice **Acteurs clés - Ressources mobilisées - Dynamiques d'évolution - Interactions** entre ces éléments (ARDI).

Pourquoi l'échelle des filières ?

Une **filière** représente un « système d'opérateurs interdépendants **organisés autour de la fabrication et la distribution de produits**, dans notre cas, agricoles, et remplissant des fonctions complémentaires. »

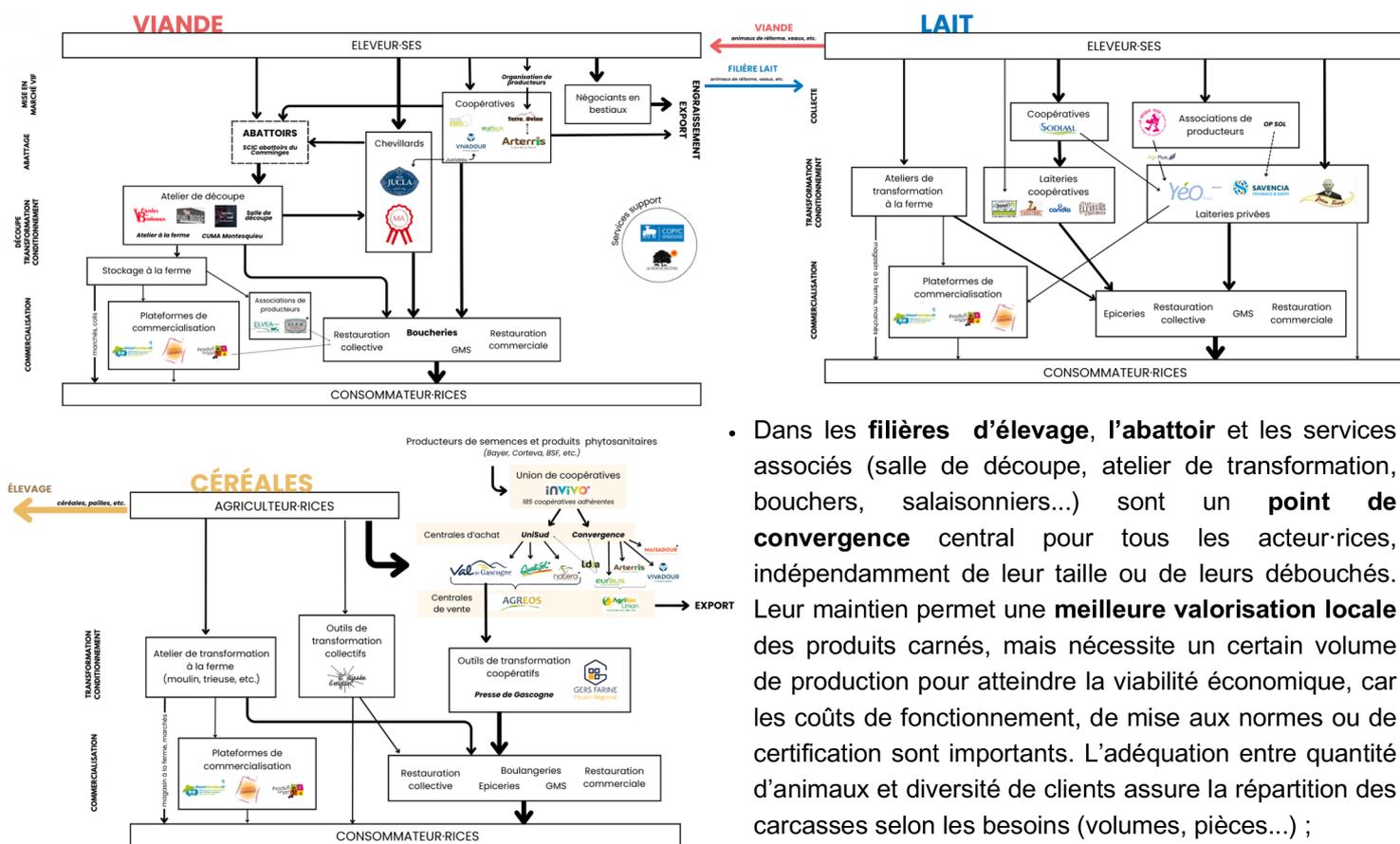
L'utilisation des filières comme cadre d'étude, donne une **vision systémique des échanges agricoles** dans un cadre défini. C'est aujourd'hui une échelle de réflexion privilégiée pour les opérateurs et les politiques publiques, dans l'objectif de **co-construire des pratiques plus durables et adaptées au territoire**.

➤ Quelles articulations s'opèrent entre la structuration des filières de commercialisation et les dynamiques d'autonomisation des systèmes agricoles de polyculture-élevage dans le Nord Comminges ?

Cartographie : comment s'organisent les filières ?

La polyculture-élevage se caractérise par la présence d'au moins une production animale et une production végétale sur une même ferme ; ce sont leurs **sources de revenu dominantes** qui les distinguent entre elles, et qui s'inscrivent dans les particularités locales des filières (Figure 1). Cette dimension structurelle - la proportion relative des ateliers - est couplée d'une dimension fonctionnelle : le niveau d'interaction entre les différentes activités de culture et d'élevage.

Figure 1. Organisations des filières de commercialisation des produits de la polyculture-élevage dans le Nord-Comminges



- Dans la **filière laitière**, la **collecte** est un besoin unanime - y compris dans les fermes qui transforment une partie de leur lait. Avec des parcours d'autant plus longs que les fermes sont peu nombreuses et dispersées, la **logistique et les coûts sont mutualisés** au sein d'associations d'éleveur-ses ou de plus grandes coopératives ou laiteries ;

Quelle approche de l'autonomie ?

L'**autonomie agricole** est ici abordée de **l'échelle individuelle aux échelles collectives et territoriales** ; si elle peut être perçue comme une recherche **d'accomplissement et d'émancipation personnelle**, elle **n'exclut pas la coopération** entre agriculteur-rices, dans une compréhension dynamique et active. Pour étudier les impacts des filières sur l'autonomie des agriculteur-rices, nous utilisons une approche empirique, qui distingue **trois dimensions interdépendantes et complémentaires** : **autonomie de l'agroécosystème, sociale et économique**.

- Dans les **filières d'élevage**, l'**abattoir** et les services associés (salle de découpe, atelier de transformation, bouchers, salaisonniers...) sont un **point de convergence** central pour tous les acteur-rices, indépendamment de leur taille ou de leurs débouchés. Leur maintien permet une **meilleure valorisation locale** des produits carnés, mais nécessite un certain volume de production pour atteindre la viabilité économique, car les coûts de fonctionnement, de mise aux normes ou de certification sont importants. L'adéquation entre quantité d'animaux et diversité de clients assure la répartition des carcasses selon les besoins (volumes, pièces...) ;
- Un **flux important mais non quantifiable de céréales** et productions végétales reste dans les fermes (auto-consommation) ou s'échange entre voisin-es, essentiellement pour l'**alimentation animale** (mais aussi les pailles). La productivité céréalière reste contrainte par la topographie et les types de sol, qui limiteraient la compétitivité du territoire dans un système spécialisé en grandes cultures.

Analyse : quelle place pour l'autonomie agricole ?

L'enchevêtrement des formes de commercialisation permet-il d'assurer une autonomie agricole ?

Sur le plan territorial, l'existence de **multiples débouchés** est perçue comme une **force pour les agriculteur-rices**. De nombreux individus interrogés soulignent l'importance de cette diversité et insistent sur la **complémentarité des filières**.

« Il ne faut pas qu'on oppose les démarches. Au contraire, il faut qu'on les mutualise et qu'elles se renforcent les unes aux autres. [...] Il faut bien qu'on raisonne filières. Il ne faut pas qu'on raisonne produit par produit et niche par niche. »

Cette pluralité de débouchés contribue à la **résilience** des filières agricoles. Elle offre aux agriculteur-rices la **flexibilité** de choisir ou de changer de circuit en fonction de leurs envies et des conditions du marché.

➤ A l'échelle individuelle ou collective, l'enchevêtrement de diverses formes de commercialisation **renforce** donc l'**autonomie économique** des agriculteur-rices en **réduisant leur dépendance** à un seul marché ou à une seule structure. Toutefois, le travail engendré par la diversification des débouchés peut **affecter leur autonomie sociale**, notamment en matière de surcharge de travail ou de manque de main d'œuvre.

Quelles sont les ressources mobilisables sur le territoire pour faire évoluer l'autonomie agricole ?

Quels sont les espaces d'échanges disponibles pour soutenir l'activité agricole ?

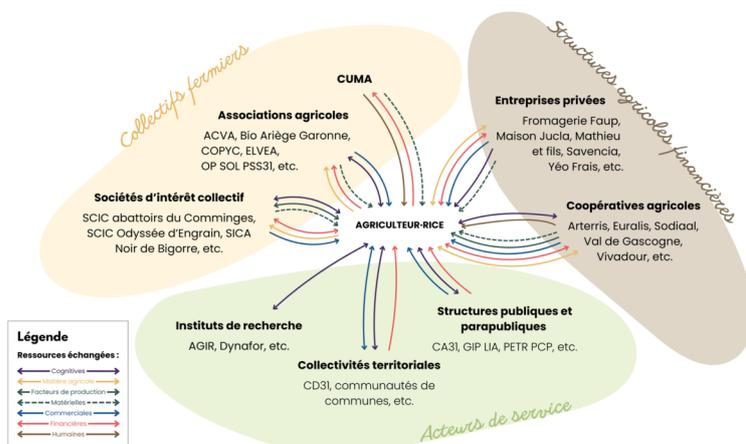


Figure 2. Ressources mobilisées et espaces d'échanges entre agriculteur-ices et opérateurs agricoles dans le Nord-Comminges

La **qualité des relations** entre les différentes acteur-rices agricoles **détermine la nature et l'accès aux ressources** sur un territoire (Figure 2) :

- Les **acteurs de service** fournissent un soutien la plupart du temps gratuit, soulignant le service public ;

- Les relations avec les **structures agricoles financières** conditionnent fortement l'accès aux facteurs de production agricole (achat de semences en particulier), ainsi qu'à certains débouchés commerciaux ;
- Les **collectifs fermiers** se distinguent par une forte approche empirique, des liens moraux solides, et une tendance à l'expérimentation collective. Les animateur-rices y jouent un rôle polyvalent, et les cotisations des membres sont une source d'autofinancement essentielle.

➤ Les **organisations collectives et les réseaux entre agriculteur-rices favorisent un accès plus équitable et autonome** à certaines ressources, tout en nécessitant un **engagement** des membres à suivre un certain nombre de règles adoptées collectivement. Les producteur-rices sont donc contraints de faire des **compromis**, et notamment accepter de **transférer une part de leur indépendance** décisionnelle individuelle **au profit du collectif**.

Contractualiser : levier ou frein à l'autonomie des fermes ?

Les **contrats en intégration** sont perçus comme limitant fortement la liberté de décision des agriculteur-rices, car toute l'organisation de la production est contrôlée par l'entreprise contractante. Les **contrats de vente** supposent, eux, un choix d'approvisionnement libre, tout en sécurisant financièrement les agriculteur-ricess. Certains incluent une clause d'**exclusivité** des ventes à un opérateur précis, ou demandent une **régularité** dans les livraisons. Bien que les contrats varient en terme de durée, de conditions et de flexibilité, ils structurent les échanges de manière à sécuriser l'engagement collectif.

➤ La **contractualisation peut favoriser l'autonomie des fermes lorsqu'elle est utilisée comme outil de collaboration et de renforcement mutuel, plutôt que comme un instrument de contrôle strict**. D'autres formes d'accords, informels ou moraux, sans engagement rigide, sont largement établis entre partenaires commerciaux - en particulier dans les circuits courts.

Quelles interactions entre acteur.ices favorisent l'autonomie ?

Horizontaliser les organisations : quel impact ?

La manière dont les opérateurs agricoles sont **gouvernés** et l'**intégration de la voix des agriculteur-rices** dans les processus décisionnels ont un impact direct sur l'autonomie des fermes : selon les formes sociétales (coopérative ou entreprise) et tailles (de locale à internationale) des structures, les agriculteur-ices peuvent se sentir mal représenté-es dans des échelons de décision trop distants. Face aux critiques concernant l'effectivité de leur participation au sein des opérateurs conventionnels,

certain-es agriculteur-rices se regroupent autour de **projets « à taille humaine » et engagés**, avec pour ambition de **retrouver du sens et une légitimité** dans l'action autour d'une nouvelle gouvernance alimentaire locale.

Le territoire comme espace de développement.

Les interactions entre filières agricoles et territoires se manifestent à travers trois dimensions principales :

- L'**ancrage** des filières dans les territoires (provenance des produits, origine, proximité, solidarité entre acteurs, signes de qualité, etc.) ;
- La **dépendance** des territoires aux ressources externes

et opérateurs pour la production et sa valorisation ;

- L'**empreinte** des filières sur les territoires, incluant leurs impacts environnementaux et socioéconomiques.

➤ Un territoire ne se limite pas à des aspects géographiques ou administratifs, mais englobe des **valeurs culturelles, historiques et écologiques**, qui **renforcent l'image des produits agricoles**. Au sein du PETR PCP, il existe une volonté croissante de mieux communiquer sur l'identité du territoire et de valoriser les pratiques et produits des agriculteur-rices, facilitant ainsi la préservation des paysages et la collaboration de toutes les structures agri-alimentaires.

Réflexions prospectives sur les filières.

Plusieurs **formes de diversification non-agricole** se développent dans le Nord Comminges (photovoltaïque, méthanisation, chambres d'hôtes...), permettant de multiplier les sources de revenus. Beaucoup d'agriculteur-rices sont aussi en **double-activité**, combinant l'agriculture et un emploi salarié, la gestion de patrimoine, la vente de bois de chauffage, l'entretien d'espaces verts... Les **co-produits de l'élevage** (cuir et laine) constituent également des espoirs de filières complémentaires et locales, en développement.

➤ Si la diversification est souvent présentée comme une **stratégie d'adaptation essentielle** pour maintenir un niveau de vie décent et assurer la pérennité des fermes, elle **reflète également la fragilisation de la profession**. En plus d'être perçue comme une **résignation** face à la faible valorisation des activités agricoles traditionnelles, elle **interroge sa propre durabilité**, puisqu'elle est essentiellement développée comme opportunité en réponse à des dynamiques socio-économiques défavorables contextuelles.

Bilan : vers une approche systémique des réseaux.

L'étude révèle un **secteur agricole en tension**, où les problèmes sanitaires, défis climatiques, contraintes réglementaires, aléas du marché, transformation des usages des terres... interrogent l'**avenir des systèmes de polyculture-élevage**, qui souffrent d'une forte déprise, avec peu d'installations. Certain-es le perçoivent malgré tout comme un **système résilient et relativement autonome** sur les plans agronomiques et économiques, grâce à la **circularité entre les ateliers** et sa **moindre dépendance aux marchés extérieurs**.



En explorant les ressources échangées, il apparaît clairement que **la dimension collective renforce l'autonomie économique** des agriculteur-rices, leur capacité à innover et à s'adapter aux défis contemporains.



Une **gouvernance alimentaire locale** pourrait s'avérer efficace pour établir des relations équilibrées et collaboratives, facilitant ainsi une plus grande autonomie des agriculteur-rices.



Les **politiques alimentaires territoriales** sont un **levier essentiel** pour renforcer les dynamiques locales et engager des actions collectives adaptées aux besoins.

Pour citer ce document :

Marvillet Agathe (2024). Quelles filières agricoles pour l'avenir d'un territoire de polyculture élevage ? A l'interface entre PAT et recherche-action participative. Synthèse du mémoire de fin d'études, INP-ENSAT, UMR Dynafor et PETR Pays Comminges Pyrénées, 4 pages.

